

0290093U
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE FRANCOIS COLLOBERT
12 RUE DES ECOLES
29590 PONT DE BUIS LES QUIMERCH
Tel : 0298730511

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/11/2019

Réuni le : 19/11/2019

Sous la présidence de : Albane Portanguen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Madrid , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Madame la principale soumet au conseil d'administration le projet de de séjour facultatif à Madrid, en Espagne pour les 52 élèves hispanisants de 4ème du 14 au 19 juin 2020 (cf budget prévisionnel joint)
Les membres du Conseil d'administration autorisent Madame la principale :
à signer les contrats et conventions liés à ce voyage
à accepter le principe et le versement des dons d'organismes pour le voyage concerné
à percevoir la participation des familles d'un montant de 255 euros par élève

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0